Corriger/modifier les écritures comptables

07.09.2021 - Utiliser la comptabilité

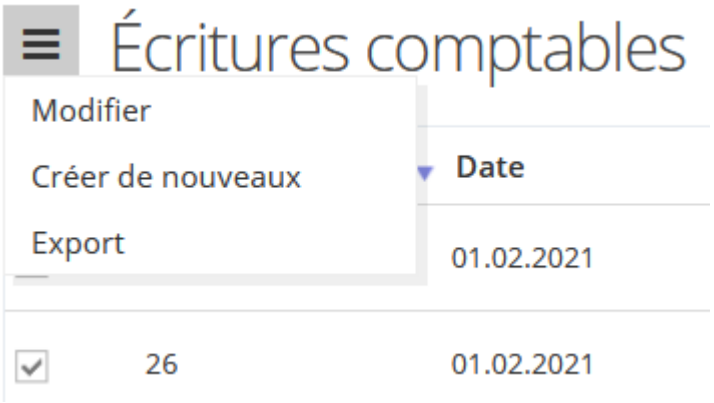


Vous trouverez vos écritures comptables sous la rubrique Finances-Comptabilité-Ecritures comptables.

Vous pouvez apporter des modifications aux écritures comptables:

- Pour les écritures comptables créées manuellement, vous pouvez modifier toutes les données d'écriture.

- Pour les écritures à partir du système, vous ne pouvez apporter des modifications qu'aux comptes comptables.



Pour ce faire, sélectionnez l'écriture concernée et cliquez ensuite sur "Modifier" dans le menu à trois tirets à gauche des écritures comptables. Une fenêtre s'ouvrira avec le masque de saisie auquel vous êtes habitué pour la création des écritures. Les données que vous ne pouvez pas modifier sont grisées.

Conseil: si une facture a connu un problème grave, vous pouvez la faire passer au statut de brouillon. Cela supprime l'enregistrement de l'écriture et vous pouvez recommencer sans avoir à faire d'écriture corrective.